

Action collective

Progrès Environnement Sécurité

PATRONS DE PME PMI, VOUS SOUHAITEZ ?

- Ne plus subir les contraintes Sécurité et Environnementales
- Former un référent en Environnement et Sécurité dans l'entreprise
- Mettre en place le minimum nécessaire pour respecter la réglementation et l'anticiper
- Amorcer le management de l'Environnement et de la Sécurité dans votre entreprise
- Dynamiser votre entreprise autour d'un projet fédérateur

PROGRES ENVIRONNEMENT SECURITE, UNE SOLUTION SIMPLE ET ADAPTEE AUX PME

Former un membre de votre équipe au B.A.BA de l'Environnement et de la Sécurité
Engager les actions prioritaires en Environnement et Sécurité avec l'aide d'un consultant expert.
Sensibiliser l'ensemble du personnel aux enjeux de l'Environnement et de la Sécurité au travail
Maîtriser les évolutions en Sécurité et Environnement

- **UN PROGRAMME COMPLET POUR L'ENTREPRISE**

Un diagnostic d'une journée pour identifier les actions prioritaires en Environnement Sécurité
Un total de 6 journées de formation pour le salarié référent (attestation de formation en fin de cursus)
Un accompagnement par un consultant expert de 5 journées sur site pour la mise en œuvre du plan d'actions (dont ½ journée pour la sensibilisation du personnel de l'entreprise).

- **UN ENGAGEMENT FINANCIER RÉDUIT**

Action financée par l'Europe, l'ADEME et la région Picardie dans le cadre de leur politique de soutien à l'Environnement.

▷ **Cout de l'opération : 1 390 €HT (1 662,44 €TTC) pour les entreprises éligibles.**

▷ Stéphanie JOSSO
CCI de l'Aisne
83, espace Jean BOUIN – BP 630- 02 322 SAINT QUENTIN Cedex
T 03 23 06 02 02
s.josso@aisne.cci.fr

